

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 3 AVRIL 1797.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 24 Mars.

Mardi dernier, le Roi est venu subitement à Londres, à la réception d'un courier du duc de Portland, pour assister à un conseil privé qui fut tenu à l'hôtel de Buckingham. Aussitôt après, il fut expédié un courier pour l'Irlande.

Suivant quelques feuilles de l'opposition, cette arrivée inopinée du Roi dans la capitale n'a pas eu uniquement pour cause les affaires de l'Irlande; elle doit avoir été principalement motivée par des dépêches très importantes reçues de Vienne, et sur lesquelles il a été délibéré dans le conseil. Si l'on en veut croire les mêmes feuilles, S. M. Impériale auroit témoigné à notre cour, que les circonstances actuelles la mettoient dans le cas d'écouter les nouvelles propositions qui lui étoient faites par le gouvernement françois etc. C'est sans doute d'après la supposition d'une pareille ouverture, que l'on répand aujourd'hui le bruit que la paix a été conclue entre S. M. I. et la France. Une autre nouvelle, au moins aussi hasardée, c'est celle de la conclusion d'un traité d'alliance offensive et défensive entre la cour de Berlin et le gouvernement françois.

Avant-hier, les banquiers se sont assemblés pour entendre le rapport de leur comité sur les conférences qui ont eu lieu avec M. Pitt. Ils demandoient à être autorisés de pouvoir, comme la banque, offrir légalement les billets de banque en paiement. M. Pitt s'y est refusé. Ils demandèrent ensuite que la banque fut autorisée à leur remettre sur leurs demandes, toutes les sommes qu'ils y auroient déposées en espèces. M. Pitt répondit que la Banque ne vouloit pas se charger d'aucune somme à ces conditions. Sur ce rapport, les banquiers furent généralement d'avis de s'adresser de nouveau

à M. Pitt, pour lui demander de proposer d'introduire dans l'acte du parlement une clause, pour que les banquiers qui offrieroient un paiement en billets de banque, ne pussent être arrêtés; et en cas que M. Pitt s'y refusât, de présenter une pétition à la Chambre des Communes, au même effet. — Il faut avouer que la situation des banquiers est fort embarrassante. M. Langston a déjà eu deux de ses associés arrêtés, pour n'avoir pu offrir en paiement que des billets. Une des premières maisons de banque de la cité (Mrs. Harley, Carneron et comp.) a suspendu hier ses payemens.

Hier dans une assemblée de 5000 bourgeois, connus sous le nom de *liverymen*, il fut arrêté: „Qu'une humble adresse seroit présentée à S. M. sur l'état alarmant des affaires publiques; la priant de renvoyer de ses conseils pour toujours, les ministres actuels, comme la première démarche pour obtenir une paix prompte, honorable et permanente.„ Cette pétition sera présentée par le lord Maire, accompagné des Sheriffs et des représentans de la Cité en Parlement, à S. M. siégeante sur son trône, le jour qu'il lui plaira d'indiquer.

Il se confirme que le comté de Down en Irlande a été déclaré en état de trouble et assujetti à la loi martiale. L'officier qui commande dans le district du Nord, a fait publier à Belfast, le 13 Mars, une proclamation, par laquelle, après avoir dit qu'il s'est commis, dans plusieurs parties de la province, des outrages si horribles et si hardis, qu'ils ont été jusqu'à braver toute autorité civile, et que la vie et les propriétés des sujets de S. M. sont en danger, elle ordonne à toutes personnes, les seuls juges de paix et militaires exceptés, d'apporter au plus prochain officier, toutes les armes et munitions qu'elles peuvent avoir en leur possession.

Le 21, lord Moira fit, dans la Chambre des Pairs, la motion d'une adresse à S. M. pour la prier d'interposer sa bienveillance paternelle pour calmer les mécontentemens qui subsistent maintenant dans son royaume d'Irlande & menacent les intérêts les plus chers de la Grande Bretagne. Après quelques débats, la question ayant été mise aux voix, il y a eu 21 voix pour, et 92 contre. — Dans la séance du 23 de la même Chambre, le comte d'Oxford a proposé une longue adresse à S. M. pour la supplier d'adopter tous les moyens qui peuvent accélérer la conclusion de la paix. Cette motion a été rejetée à la majorité de 71 voix contre 17.

Chambre des Communes. — Séance du 22 Mars.

M. Keene proposa de faire une adresse à S. M. pour avoir un état du nombre des prisonniers de guerre qui sont maintenant dans le royaume, & de la manière dont ils y sont répartis; de plus, un état du nombre des étrangers venus en Angleterre depuis le 1^{er} Mai 1792.

M. Dundas dit que le nombre des prisonniers est très grand, mais que c'est un mal auquel on ne peut remédier, à moins de persuader aux capitaines & officiers de la marine d'être moins ardens à en faire. Il espère que l'honorable membre n'insistera pas sur sa demande, parcequ'on est occupé en ce moment d'en faire une nouvelle répartition. — Quant au nombre des émigrés, il a été fort exagéré. On travaille à en faire un état aussi exact qu'il sera possible.

La seconde partie de la motion est admise sans opposition.

La Chambre se forme en comité pour l'examen du bill d'abolition à accorder à la banque. Après des débats assez animés la clause est adoptée sans aller aux voix. M. Fox annonce ensuite qu'il proposera par amendement, que pendant l'opération du bill, il ne soit permis à la banque d'émettre pour le service du gouvernement, ni billets ni espèces, de manière à augmenter la dette déjà existante du gouvernement envers la banque.

On lit la seconde clause qui laisse à un terme indéfini la limitation du bill, sauf à le révoquer quand le parlement le jugera convenable. M. Pitt observe qu'il vaut mieux laisser au comité chargé d'informer, le soin de proposer un terme; sans prétendre vouloir diriger son opinion, il croit qu'il seroit convenable de le fixer au 24 Juin. La clause est adoptée.

Séance du 23 Mars.

M. Fox conclut un discours très intéressant sur l'état de l'Irlande, par demander qu'il soit fait une adresse à S. M. pour la supplier d'adopter les mesures les plus propres pour calmer les mécontentemens de l'Irlande.

Cette motion est rejetée à la majorité de 220 contre 84.

— Les 3 pour cent consolidés sont à 51.

Suite de Paris, du 25 Mars.

Parmi les présidens et secrétaires nommés dans les assemblées primaires de Paris, on distingue: l'abbé Morellet, les deux Mrs. de Lamoignon, Mrs. Billecoq et Devaine. Voici les électeurs qui sont le plus ardemment portés: M. M. de Fontenelle, ci-devant président au parlement de Bretagne; Henin, ci-devant employé aux af-

fares étrangères; Soffy, commissaire de bienfaisance; Rhedon, ex-commissaire de la marine; Montesquieux, ex-général; Röderer, ex-constituant; Lacrosette, le jeune; le comte de l'Espinafle; Perdrix. — Dans quelques assemblées, les jacobins ont eu une espèce de triomphe; une lecture du Luxembourg a nommé pour son président le poète Cubières, qui après avoir chanté Voltaire, a chanté Marat, Chaumette et la Commune.

Le Rédacteur, en annonçant que le fameux Thomas Payne est parti le 21 pour l'Amérique, dit que cet apôtre de l'égalité va soutenir parmi ses compatriotes les vrais principes qui ont souffert sur la fin de la présidence de Washington.

Le même journal officiel, ainsi que d'autres journaux, annoncent une grande victoire remportée sur les troupes impériales commandées par l'Archiduc Charles; cette nouvelle doit avoir été apportée par un courier de Kellermann, qui l'avoit lui-même apprise par un autre courier de Buonaparte.

Les lettres du Midi annoncent de nouveaux troubles excités par les terroristes. Dans le département de Vaucluse, ils marchent en force. Déjà il y a eu plusieurs combats entre eux et les troupes.

Des lettres de Liège disent que Drouet parcourt les départemens réunis avec un adjudant des charrois.

De Metz, le 14 Mars.

Le couronnement de l'Empereur de Russie est fixé au 5 Avril, premier jour de Pâques; 60 mille hommes de troupes Russes se trouveront rassemblés à cette époque, à Moscou et dans les environs. L'assemblée de la noblesse de Courlande a nommé six députés, qui sont déjà partis.

De Berlin, le 25 Mars.

Le 22 de ce mois, S. A. R. la Princesse épouse du Prince-Royal de Prusse est accouchée heureusement d'un Prince. Cet événement a comblé de joie toute la famille Royale et les fidèles sujets de S. M.

Nos gazettes viennent de publier un avis, portant en substance, que comme S. M. Prussienne et les deux cours impériales ont déclaré par une convention conclue entre elles, qu'elles se chargeoient de toutes les dettes que le Roi Stanislas Auguste et la ci-devant république de Pologne ont contractées d'une manière légitime, et qu'elles payeroient ces dettes d'après une certaine répartition arrêtée entre elles; en conséquence, il sera établi par les trois puissances en commun, une commission devant laquelle tous les créanciers devront produire leurs ti-

tres, et qui commencera à entrer en activité le 12 Mai.

De Milan, le 23 Mars.

Les gazettes de cette ville disent qu'un courrier du général Buonaparte, qui est passé par cette ville pour se rendre à Paris, a annoncé la nouvelle que les françois, après avoir occupé Udine et Palmanova, étoient entrés à Trieste.

Les mêmes feuilles viennent de publier la pièce suivante :

Bulletin de l'armée d'Italie. — De Valvasona le 27 Ventôse. (17 Mars.)

Le 26 Ventôse (16), les divisions Augereau, Bernadotte & Serrurier sont arrivées sur la rive droite du Tagliamento, derrière lequel étoit postée l'armée ennemie commandée par le prince Charles. Les divisions de l'armée françoise, avec toute la cavalerie, se déployèrent & entrèrent dans le vaste lit du Tagliamento, que l'on peut passer à gué presque sur tous les points; l'infanterie avoit de l'eau jusqu'à la ceinture. L'ennemi défendoit le fleuve avec une formidable artillerie; on lui opposa la nôtre, & à la faveur de son feu, la ligne se mit aussitôt en mouvement. Nos braves troupes fondirent sur l'ennemi avec la bayonnette. L'aile gauche de l'ennemi couverte par sa cavalerie, se décida à la retraite, après avoir été vigoureusement chargée par la cavalerie de notre droite, commandée par le général de division Dugna, qui a fait prisonnier le général-major Chouls, 11 officiers, 200 hommes & pris 6 canons. — La droite de l'ennemi tenu avec plus d'opiniâtreté, & elle se défendit vigoureusement dans les villages où elle étoit retranchée. La division du général Augereau, commandée par le général Guieu, qui formoit le front, a attaqué l'ennemi avec cette valeur qu'on lui connoit, & après un combat de plusieurs heures & des plus vifs, elle l'a enfin forcé à la retraite. Le général Guieu s'est emparé de plusieurs pièces de canon & a fait beaucoup de prisonniers. La perte de l'ennemi doit être considérable; la nôtre est environ 200 hommes, tant tués que blessés; du nombre des derniers, se trouvent les adjudans généraux Kellermann & Lorcer, qui le sont légèrement.

Signé, Alexandre Berthier.

La révolution est consommée à Brescia comme à Bergame; l'arbre de la liberté a été planté, l'on a créé une municipalité & des comités pour le nouveau gouvernement. Les révolutionnaires pour se concilier le peuple, ont supprimé les gabelles; & diminué le prix des objets de première nécessité; cependant on a jugé à propos de défarmer les différents quartiers. Le gouverneur de la ville, M. Mocenigo, s'est retiré avec les troupes vénitienes qui étoient au nombre de 2000 hommes.

Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 25 Mars.

Le passage des troupes par cette ville est toujours très fréquent; il arrive aussi beaucoup d'artillerie et de munitions de guerre, qui prennent la route du Rhin. L'on apprend de Luxembourg que l'ordre y est arrivé d'envoyer vers Trèves toute l'artillerie de position qui se trouve dans l'arsenal, afin d'en garnir les lignes de défense élevées en avant de cette dernière ville. Il a été pareillement enjoint aux commandans de Thionville et de Metz, de faire

remettre promptement en état l'artillerie qui a servi au dernier siège d'Ehrenbreitstein. Toutes ces dispositions font présumer que la campagne ne tardera pas à commencer; mais en prenant des mesures pour agir offensivement, les généraux ne négligent pas les précautions pour la défensive, en cas que les chances de la guerre ne leur soient pas favorables. Déjà l'on parle de la formation d'un camp de réserve sous Luxembourg, ainsi que de plusieurs autres sur les derrières de l'armée. Du reste, on prépare ici et dans plusieurs autres villes les hôpitaux pour les blessés.

L'on assure que l'armement de Dunkerque est sur le point de mettre à la voile; comme tous les parages des environs sont couverts de vaisseaux anglois qui épient sa sortie, l'on doit s'attendre à un nouveau choc entre les deux partis.

Il paroît certain que la République Batave va être abandonnée à ses propres forces, et que les troupes françoises qui sont à sa solde, vont entièrement évacuer son territoire pour aller grossir les armées du Rhin. Dans ce cas, il n'est pas douteux que les factions ne se réveillent, et que la Hollande ne se voie bientôt en proie à toutes les horreurs de l'anarchie.

Les assemblées primaires de Bruxelles continuant leurs opérations avec calme, et comme elles sont composées en grande partie de gens honnêtes et éclairés, l'on doit en espérer un heureux résultat. On y remarque des ci-devant nobles du plus haut parage, tels que le duc d'Ursel, le comte de Lannoï. Tous les bureaux sont maintenant formés. L'assemblée séante aux Bogards a pour président le citoyen Foubert, homme de loi; secrétaire: Ploitz, négociant, ex-municipal; secrétaires: Ferdinand Stielemans, Deleagre, et Janssens. Dans la section VIII, un grand nombre de votans avoient fait la motion de priver de l'éligibilité le citoyen Chapel, comme se trouvant dans le cas de l'article de la charte constitutionnelle qui prive des qualités de citoyens les *banqueroutiers insolubles*. Cette question a été soumise au jugement du tribunal civil, qui a décidé en faveur de Chapel, au grand regret de tous les honnêtes gens.

L'on apprend avec peine que dans les communes rurales des environs de Bruxelles, les cabales & les intrigues des exclusifs ont produit de mauvais effets, en abusant de la crédulité des habitans des campagnes. Il en a été de même dans plusieurs autres départemens, où l'insouciance des bons citoyens a beaucoup servi les projets des anarchistes. A Anvers, ces derniers dominent dans l'unique assemblée primaire qui y a été formée, vu le petit nombre de votans; ils ont déjà proposé d'élire le citoyen Bouteville, ci-devant commissaire du directoire dans les départemens réunis. Louvain offre à peu-près la même situation; l'assemblée primaire de

cette ville a porté à la présidence le citoyen P. Vanmeenen. Les généraux françois réformés en dernier lieu, pour se contoler de leur disgrâce, achètent de superbes hôtels à Bruxelles.

Du 27 Mars. — Nos assemblées primaires qui s'étoient ajournées au 26, ont commencé à procéder au choix des électeurs. Dans la 7^{me} section, le dépouillement du scrutin a donné: le duc d'Urfel, le comte de Lannoï, le citoyen Despestre-Laferté, ci-devant noble, et Ferri, chef de Bureau de l'administration centrale. — Les trois électeurs nommés par l'assemblée primaire, dite de la *Résunion*, sont: les citoyens Bonaventure, président du tribunal criminel; Lambrechts, commissaire du Directoire exécutif près le département, et Barthelemi, homme-de-loi.

De Strasbourg, le 27 Mars.

Le général Moreau est encore ici, mais il ne tardera pas à se mettre en route. Le quartier-général est arrivé avant-hier à Molsheim; l'on croit qu'il y restera jusqu'à l'ouverture de la campagne.

Le général Kleber est ici depuis deux jours. Il a entièrement quitté le service.

De Ratisbone, le 30 Mars.

Toutes les nouvelles que l'on reçoit, font mention des progrès des françois dans le Frioul. L'armée impériale, forte tout au plus de 15 à 18 mille hommes, n'a pu tenir contre un ennemi dont les forces sont évaluées à près de 50 mille hommes. A la suite de la bataille du 16, elle s'est retirée, toujours en combattant, sur Udine, et de-là sur Palmanova et Gorice. Suivant quelques rapports, il y a eu le 19 une nouvelle action dans les environs de cette dernière ville; mais comme le projet de S. A. R. l'Archiduc Charles n'est pas d'affaiblir davantage son armée par des combats aussi inégaux, elle a fait évacuer cette ville et continuer la retraite. Il paroît que c'est à l'entrée de la Carinthie que les troupes impériales prendront une position; les 19 bataillons qui sont en marche du Rhin ont reçu ordre de s'y rendre; cette jonction étant effectuée ainsi que celle des autres troupes venant de l'Autriche et de la Hongrie, l'on espère que la face des choses changera, et que la fortune secondant les entreprises du jeune et vaillant guerrier qui se dévoue pour le salut de tous, l'on verra se reproduire les événemens dont les contrées du Danube et du Mein ont été le théâtre.

Des lettres de Grätz en date du 25, disent que les françois sont entrés le 19 à Gorice; & que de-là ils se sont portés sur Trieste; comme cette ville a été mise en état de défense, on présume qu'elle pourra arrêter l'ennemi, au moins jusqu'à ce que les renforts qui arrivent en toute hâte & qui passent par Grätz, aient joint l'armée de S. A. R. Suivant

les mêmes lettres, le quartier-général de ce prince étoit à Cilley, capitale du comté de ce nom dans la Styrie, à environ 30 lieues de Grätz.

De Cologne, le 24 Mars.

Le général Hoche s'est rendu à Coblençe pour visiter les travaux de la Chartreuse, où l'on élève de formidables batteries pour foudroier Ehrenbreitstein. La grosse artillerie destinée à cette opération est déjà arrivée en partie sur les lieux; hier et avant-hier, il est passé par ici pour la même destination deux convois de pièces du plus fort calibre. — Aujourd'hui deux bataillons de la 108^{me} demi-brigade sont partis pour Dusseldorf; ils ont été remplacés cet après-midi par un pareil nombre de troupes arrivées de Bonn, et qui repartiront après-demain sur Dusseldorf. C'est ainsi que le centre de l'armée ira successivement former la gauche, tandis que celle-ci, qui s'est de son côté mise en mouvement avant-hier, ira se placer à la droite. — On apprend de Coblençe, que le général Bonani, condamné l'année dernière à 6 ans de fers, et à la restitution d'une contribution arbitrairement levée dans le Palatinat, en ayant appelé à un conseil de guerre de rébellion, est actuellement devant les nouveaux juges à Coblençe.

Toutes les troupes françoises à la solde de la République Batave, vont être habillées à neuf par les hollandais.

Du 27 Mars. — L'on apprend que le général Hoche et quatre autres généraux françois ont eu hier une conférence à Neuwied avec les généraux autrichiens. L'on ne peut former que des conjectures sur le sujet de cette conférence; les uns disent qu'elle a été relative au sort futur de la ville de Neuwied, d'autres que l'on a renoncé respectivement à l'armistice. Ce qui paroît certain, c'est que les opérations ne tarderont pas à commencer; les troupes sont même déjà des mouvemens pour se porter vers la Sieg.

De Limbourg, le 29 Mars.

M. le général Kray est revenu ici ces jours derniers de Bendorf. Jusqu'à ce moment tout est tranquille dans nos environs, et il ne se fait encore aucune disposition qui indique la reprise prochaine des hostilités. Les lettres de Siegbourg d'hier annoncent, il est vrai, de grands mouvemens parmi les françois, tant sur la rive gauche que sur la rive droite; mais il paroît que ces mouvemens sont uniquement la suite de la nouvelle dislocation qui s'effectue dans l'armée de Sambre et Meuse. La majeure partie des troupes se porte du côté de Bonn et Cologne; cette dernière ville en est remplie. Il n'y a que peu de françois à Dusseldorf.